

# PLU

## 2G

### Plan de zonage Modification n°6

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Métropolitain du  
Approuvant la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme

- PLU approuvé par délibération du Conseil municipal le 24/03/2015
- Révision n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal le 31/03/2016
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal le 1/07/2017
- Révision allégée n°1 en cours
- Modification simplifiée n°2 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 24/10/2019
- Modification simplifiée n°3 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 19/12/2019
- Modification simplifiée n°4 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 31/07/2019
- Révision allégée n°2 en cours
- Modification n°6 en cours
- Modification n°7 en cours
- Modification n°8 en cours

- #### Légende
- Limite de zone et de secteur
  - Espace Botré Classé à conserver ou à créer
  - Marge de reculement
  - Zone non-aedificandi
  - Voie bruyante de type 1 à type 4
  - Type 1
  - Type 2
  - Type 3
  - Type 4

- #### SERVITUDES D'URBANISME
- Périimètre d'attente de projet d'aménagement (art. L123-2-a)
  - Servitude de mixité Sociale (art. L123-2-b)
  - Périimètre de mixité sociale (art. L123-1-5)
  - Orientaion d'Aménagement et de Programmation (art. L123-1-4)

- #### EMPLACEMENTS RÉSERVÉS
- Ouvrage public (numéro de ER)
  - Voies à créer ou à élargir (numéro et largeur de ER)
  - Intention de création de voie nouvelle (numéro de ER)
  - Carrefour à aménager

- #### PÉRIMÈTRE DE PROTECTION IMMÉDIAT
- Canaux
  - Canaux primaire
  - Canaux secondaire
  - Canaux tertiaire

- #### RISQUES
- Secteur de risque de stagnation des eaux de ruissellement pluvial
  - Secteur de risque de ruissellement des eaux pluviales
  - Atlas des zones inondables (AZI) - Enveloppe hydrogéomorphologique
  - Risque d'inondation grave lié à la Touloubre
  - Risque d'inondation modéré lié à la Touloubre

- #### ÉLÉMENTS DE PAYSAGE À PRÉSERVER
- (Au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme)
- Haies à conserver
  - Arbres et alignements d'arbres à conserver
  - Immeubles ou lots à protéger
  - Jardins à créer ou à conserver
  - Terrain cultivé en zone urbaine à protéger

- #### PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT
- (Au titre de l'article R112-3 du code de l'urbanisme)
- Plan d'exposition au bruit (zone A, B ou C)

